



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jetlines annonce un partenariat avec l'Aéroport de Saint-Hubert sur la Rive-Sud de Montréal

Le 8 novembre 2018

(JET : TSX-V)

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE), Canada Jetlines Ltd. (JET: TSX-V) (la « Société » ou « Jetlines ») est heureuse d'annoncer qu'elle a l'intention d'offrir un service à très bas prix dans la région de Montréal depuis l'Aéroport de St-Hubert, à Longueuil, sur la Rive-Sud de Montréal.

L'Aéroport de Saint-Hubert est en cours d'agrandissement dans le cadre d'un projet visant à le positionner comme un aéroport hôte de transporteurs à bas prix dans la région de Montréal. Une fois les agrandissements nécessaires terminés, l'aéroport pourra, dès 2020, recevoir les activités de transporteurs à très bas prix. La piste récemment rénovée a été l'un des premiers jalons franchis par l'aéroport vers son objectif d'offrir ses services aux compagnies aériennes à bas prix desservant la Montérégie et la province de Québec. Le projet de reconstruction de la piste a été soutenu par le gouvernement fédéral canadien à hauteur de 13 millions de dollars. L'aéroport prévoit également construire une nouvelle aérogare.

« Nous sommes ravis de nouer ce partenariat avec l'Aéroport de Saint-Hubert et d'épauler sa vision de la construction d'une aérogare destinée aux transporteurs à bas prix dans la région de Montréal. Les voyageurs montréalais méritent une option nationale à bas prix, et les gens qui cherchent des vols vers le Sud à bas prix ne devraient pas avoir à traverser la frontière pour se rendre à Plattsburgh. L'Aéroport de Saint-Hubert bénéficie de tout notre soutien, et nous nous réjouissons de travailler ensemble afin de concevoir et de construire ce qui deviendra la base de Jetlines à Montréal », a déclaré Javier Suarez, directeur général (DG). « Saint-Hubert est à un jet de pierre du centre-ville de Montréal. Nos passagers bénéficieront non seulement de tarifs aériens à très bas prix, mais ils auront également un accès pratique à une nouvelle installation à faible coût spécialement construite à Saint-Hubert, près du centre-ville de Montréal. »

Mark Morabito, président exécutif, a ajouté : « Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas s'être encore doté d'un véritable transporteur indépendant à très bas prix et, par conséquent, les Canadiens paient constamment trop cher pour leurs voyages en avion. Jetlines est là pour changer la donne. Jetlines s'engage à accroître sa présence dans l'Est du Canada et au Québec en s'associant à long terme avec l'Aéroport de Saint-Hubert. »

« Nous sommes ravis de la possibilité de nous associer à Jetlines pour offrir le service des transporteurs à très bas prix dans les régions de Montréal et de la Montérégie. Compte tenu du regain d'intérêt des transporteurs réguliers pour l'Aéroport de St. Hubert, nous accélérerons nos efforts pour obtenir le statut d'aéroport désigné, ce qui nous permettra de fournir des services de contrôle de sécurité de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) à un prix abordable. Parallèlement, nous avons l'intention d'obtenir des services de douane et d'immigration de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) afin de proposer des vols transfrontaliers, ce qui nous permettra de récupérer l'exode des passagers du Québec qui se



rendent dans les aéroports américains pour leurs vols. Ces deux conditions, qui dépendent uniquement des décisions du gouvernement fédéral, sont nécessaires afin que nous puissions collaborer avec des transporteurs aériens du calibre de Jetlines. Nous nous adresserons au ministre Marc Garneau et à nos élus pour accélérer la prise de décision. Nous partageons l'objectif déclaré du gouvernement fédéral d'offrir des services efficaces à prix abordables aux Canadiens. Notre partenariat avec Jetlines est une étape importante vers la réalisation de ce but », a déclaré Jane Foyle, directrice générale de Développement Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L), l'organisation à but non lucratif qui gère l'aéroport.

À propos de Canada Jetlines Ltée.

Canada Jetlines est en voie de devenir la première véritable compagnie aérienne à très bas prix du Canada (transporteur à très bas prix), et l'entreprise envisage d'exploiter des vols à l'échelle du Canada et de fournir un service ininterrompu du Canada vers les États-Unis, le Mexique et les Caraïbes. La société prévoit commencer à exploiter la flotte d'Airbus A320, l'aéronef le plus utilisé par les transporteurs à très bas prix dans le monde. Le conseil et l'équipe de direction de Jetlines possèdent une expérience et une expertise approfondies dans les domaines des compagnies aériennes à bas prix, des jeunes entreprises et des marchés financiers. Le gouvernement du Canada a accordé une exemption sans précédent à l'entreprise, ce qui lui permettra de proposer des services de transport aérien locaux tout en étant détenue par des actionnaires étrangers jusqu'à concurrence de 49 %.

Pour en apprendre davantage sur Jetlines, veuillez visiter notre site Internet au fr.jetlines.ca.

À propos de l'Aéroport Montréal Saint-Hubert Longueuil

Stratégiquement situé à 15 minutes du centre-ville de Montréal, l'Aéroport Montréal Saint-Hubert Longueuil possède une solide infrastructure côté piste, une tour de contrôle et une vaste gamme de services aéronautiques. Développement Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L), un organisme sans but lucratif, exploite et gère l'aéroport depuis septembre 2004. L'objectif de DASH-L est de déployer tous les efforts nécessaires pour favoriser le développement de l'aéroport de manière à rendre le transport aérien accessible et abordable pour tous.

AU NOM DU CONSEIL

« Mark J. Morabito »

Président exécutif



KING & BAY

Canada Jetlines fait partie du groupe d'entreprises King & Bay. King & Bay est une banque d'investissement axée sur l'identification, le financement, le développement et le soutien d'occasions de croissance dans les secteurs des ressources, de l'aviation et de la technologie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :
Sans frais : 1 833 226-5387



Courriel : investor.relations@jetlines.ca

Mise en garde concernant l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » liée à des événements ou à des développements prévus, et pouvant se produire dans le futur. L'information prospective figurant dans le présent communiqué de presse inclut, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives au démarrage des opérations, aux opérations prévues de Saint-Hubert, à la capacité à offrir des tarifs aériens à très bas prix et au succès des activités d'exploitation futures prévues de la Société.

Dans certains cas, l'information prospective peut être reconnue par l'utilisation de certains termes ou de certaines expressions comme « planifie », « compte », « budget », « programmé », « estime », « prévoit », « a l'intention de », « anticipe » ou d'une variation de tels termes ou de telles expressions qui énoncent que des actions, des événements ou des résultats peuvent ou pourraient être pris, se produire ou être obtenus, respectivement, de manière à dénoter des résultats à venir, ou d'autres attentes, certitudes, plans, objectifs, suppositions, intentions ou énoncés à propos d'événements ou d'un rendement à venir. L'information prospective figurant dans le communiqué de presse est fondée sur certains facteurs et hypothèses touchant, notamment, l'obtention de financement pour démarrer des activités d'exploitation de compagnie aérienne, l'exactitude, la fiabilité et le succès du modèle d'affaires de Jetlines; la réception en temps opportun des approbations gouvernementales; le lancement en temps opportun des activités de Jetlines et la réussite des activités en question; les contextes législatifs et réglementaires des territoires où Jetlines mènera ses affaires ou ses activités; l'incidence de la concurrence et la réaction de la concurrence à la stratégie d'affaires de Jetlines; de même que la disponibilité des aéronefs. Bien que l'entreprise considère ces hypothèses comme étant raisonnables en se fondant sur les renseignements mis à sa disposition, ces hypothèses pourraient être erronées.

L'information prospective comprend des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les accomplissements actuels de l'entreprise diffèrent largement des résultats, du rendement ou des accomplissements exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces facteurs sont, entre autres, des risques liés à la capacité à obtenir un financement à des conditions acceptables, l'incidence de la conjoncture générale, les changements de conditions dans le secteur des compagnies aériennes nationales et internationales, la volatilité des prix du carburant, les augmentations des coûts d'exploitation, le terrorisme, les pandémies, les catastrophes naturelles, les fluctuations monétaires, les taux d'intérêt, les risques inhérents au secteur des compagnies aériennes, la capacité de la direction à mettre en œuvre la stratégie d'exploitation de Jetlines, la capacité d'attirer des cadres et du personnel qualifiés, les conflits liés au travail, les risques liés à la réglementation, dont les risques liés à l'acquisition des licences et des permis nécessaires, les risques liés à l'accélération des paiements en vertu de l'accord conclu avec Boeing pour l'acquisition de l'aéronef 737-Max, de même que les risques financiers additionnels définis dans la section sur les facteurs de risque des rapports et des dépôts de la Société présentés aux organismes canadiens de réglementation de valeurs mobilières concernés.

Bien que l'entreprise ait tenté de cibler les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats actuels diffèrent de manière importante de ceux décrits dans l'information prospective, il pourrait y avoir d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats ne soient pas tels qu'ils ont été prévus ou estimés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fonder indûment sur cette information prospective. L'information prospective est valable en date du présent communiqué de presse. Sauf dans les cas prévus par les organismes de réglementation des valeurs mobilières concernés, l'entreprise n'a aucune obligation de mettre à jour publiquement ni de réviser toute information prospective, de quelque nature que ce soit.

Ni la Bourse de croissance TSX ni l'organisme de réglementation affilié (au sens de la définition de ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'attestent la pertinence ou la précision du présent communiqué ni n'acceptent la responsabilité quant à la pertinence et la précision de celui-ci.